

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs de IBSLOR pour l'utilisation de la plateforme IMAGERIE sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du laboratoire et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 16 mai 2024



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

23 MAI 2024

Plateforme IMAGERIE

Tarifs - 2024

	Tarif Interne UL (HT)	Tarif académiques & publics (HT)	Tarif Industriels & privés (HT)
MICROSCOPE CONFOCAL SP2 DIODE 405 - 1H	15,00 €	35,00 €	50,00 €
MICROSCOPE CONFOCAL SP5-X - LASER BLANC - 1H	50,00 €	70,00 €	90,00 €
MICROSCOPE CONFOCAL SP5-X - LASER BLANC/FLIM - 1H	70,00 €	90,00 €	150,00 €
MICROSCOPE CONFOCAL SP8 DIODES 488-555NM - 1H	10,00 €	20,00 €	50,00 €
MICROSCOPE CONFOCAL SP8 BIPHOTONIQUE LASER PICOEMERALD - 1H	50,00 €	70,00 €	100,00 €
FORMATION SUR LES MICROSCOPES	80,00 €	120,00 €	225,00 €